



CATALOGUE NATIONAL DES PARTENARIATS

Bienvenue à la ferme

Dernière mise à jour : Mars 2023

Préambule

Bienvenue à la ferme a négocié avec un certain nombre de prestataires des avantages ou des conditions tarifaires préférentielles pour ses adhérents.

Cependant, nous tenons à vous "mettre en garde" à deux niveaux :

- **pour les relais** : les prestataires doivent s'assurer auprès de vous que les contrats signés avec les agriculteurs sont bien signés avec des adhérents BAF à jour de leur cotisation. Merci d'assurer un certain "contrôle".
- **pour les adhérents** : la contractualisation se fait entre vous et le partenaire. Vous êtes libre de souscrire ou non un contrat avec le prestataire et restez pleinement maître de vos relations commerciales.

Nous assurons un suivi de ces partenariats pour maintenir à jour les interlocuteurs et d'éventuelles évolutions des conditions attribuées aux adhérents Bienvenue à la ferme. Cependant il est possible que nous n'ayons pas toutes les informations directement, nous vous remercions donc de nous signaler toute évolution ou difficulté rencontrée par rapport à ces partenariats.

Ce document est évolutif. Dans le cadre de notre stratégie partenariale, nous visons à négocier des partenariats au niveau national pour fournir des services à nos adhérents. Le présent document a vocation à s'enrichir au fur et à mesure. Vous pouvez vous référer au cachet en première page pour connaître la date de dernière mise à jour.

Ce document peut être personnalisé et vous pouvez en extraire des éléments pour enrichir vos offres et autres supports de communication.

Vos interlocuteurs sur les partenariats au sein de l'équipe Bienvenue à la ferme nationale sont :

Partenariats commerciaux Mangez Fermier

Marc-Alexandre Krier - 01 53 57 10 24 - marc-alexandre.krier@apca.chambagri.fr

Partenariats commerciaux Vivez Fermier

Chloé Sachot - 01 53 57 11 85 - chloe.sachot@apca.chambagri.fr

Partenariats de visibilité, communication, PLV :

Adeline Chevalarias - 01 53 57 11 52 - adeline.chevalarias@apca.chambagri.fr

Veillez noter que les contacts à l'APCA sont les interlocuteurs pour les conseillers des Chambres d'agriculture. Nous ne gérons pas la relation avec les adhérents directement.

Sommaire

Commercialisation et distribution

- Agrikolis 5
- Socléo 7
- MEDIAVET 9
- Filbing Distribution 10
- Petit Forestier 11
- Chronofresh 13

Signalétique et personnalisation

- 1Signe – PicBois 15

Agritourisme

- Elloha 18
- CNIEL 20

Divers

- VITOGAZ 24



COMMERCIALISATION & DISTRIBUTION



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Réseau de points relais pour colis lourds (>30kg) dans les exploitations rurales, partenaire de plusieurs grandes enseignes de produits d'électroménager et de jardinage), Agrikolis offre aux agriculteurs la possibilité de développer une activité complémentaire à leur production, qui peut apporter des avantages économiques directs et réguliers, ainsi que des opportunités, notamment pour le développement de la vente directe auprès des clients du point de retrait.

Quels avantages pour les adhérents ?

1. Des retombées économiques intéressantes et régulières

Les agriculteurs faisant partie du réseau Agrikolis réalisent en moyenne 500€ / mois pour 100 à 110 colis distribués. Les agriculteurs bénéficient d'une garantie de paiement, même si les clients ne viennent pas récupérer leur(s) colis.

L'abonnement à Agrikolis est gratuit pour les agriculteurs.

2. Une opportunité pour créer ou développer ses activités de vente directe à la ferme

En moyenne, 70% des clients font une visite de la ferme ou du magasin si elle est proposée/possible. 30% des clients sont fidélisés et reviennent acheter des produits même s'ils n'ont pas de colis à retirer.

3. Un accompagnement humain et adapté aux besoins

Agrikolis met un accent sur un accompagnement adapté aux besoins des agriculteurs: ainsi il y a un accompagnement tout au long de la mise en place du système et une présence d'une personne de l'équipe Agrikolis lors de la première livraison. Agrikolis met à disposition (location) des smartphones pour pouvoir utiliser l'application Agrikolis pour la réception et la distribution des colis. De même une extension d'assurance est proposée gratuitement dans le cadre d'un abonnement à Agrikolis.



Comment bénéficier de ce partenariat ?

POUR LES ADHERENTS

Remplir le formulaire de contact « Devenir relais » sur le site d'Agrikolis:

<https://agrikolis.com/devenir-relais/>, en spécifiant dans la partie 5 « Information complémentaires », qu'il s'agit d'une demande dans le cadre du partenariat avec Bienvenue à la ferme.

Suite à cette demande les agriculteurs sont contactés par les équipes d'Agrikolis pour étudier l'éligibilité: il faut disposer d'un local de minimum 50m² permettant de stocker les colis, d'un moyen pour décharger un camion, ainsi que de prévoir environ 8 à 10h par semaine pour la réception et la distribution des colis. L'emplacement de l'exploitation par rapport à des points relais Agrikolis est étudié également pour pouvoir garantir un niveau de revenus intéressant.



Qui contacter sur le dossier ?

AGRIKOLIS

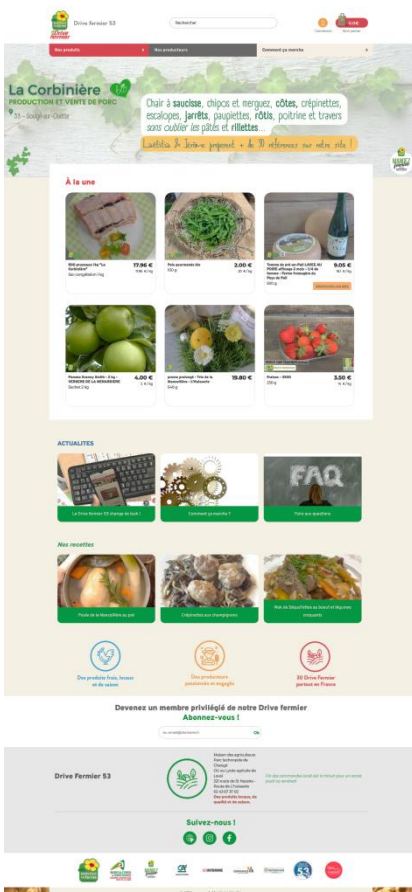
www.agrikolis.com/contactez-nous/

Partenaire logiciel des circuits courts depuis 2007, qui s'adresse aux producteurs, transformateurs, collectifs, distributeurs ou plateforme territoriale.

Quels avantages pour les adhérents ?

Site adhérent Drive fermier Bienvenue à la ferme
Charte Drive fermier « collectif » ou « individuel »

- Intégration à la marque avec automatisation des données et accès : charte Drive fermier, site portail, extranet, Observatoire statistique (en cours)
- Remise Socleo lors de la création : 150 €HT




Site individuel – producteur adhérent à Bienvenue à la ferme

- Remise Socleo lors de la création : 150 €HT
- Intégration d'une page dédiée au réseau BAF



Comment bénéficier de ce partenariat ?

POUR LES ADHERENTS

-  Contacter sa Chambre d'agriculture pour, selon profil :
 - . Accompagnement à la création d'un Drive fermier Bienvenue à la ferme
 - . validation auprès de Socleo de l'adhésion à Bienvenue à la ferme ou à Drive fermier Bienvenue à la ferme.



Qui contacter sur le dossier ?

Socleo - Découverte de l'outil : démonstration d'une heure

<https://www.socleo.fr/demander-une-demo/>

Chambre départementale d'agriculture : renvoi du bon de commande signé via la Chambre pour remise



MEDIAVET propose des service de médiation de la consommation. En effet depuis 2016, il est obligatoire pour tous les professionnels ayant des relations directes avec le consommateur final. Ceci concerne à la fois la vente de produits, mais aussi les activités d'accueil à la ferme. MEDIAVET intervient sur les problématiques du secteur agricole, avec une bonne expérience sur la distribution alimentaire, notamment en circuits courts.

Quels avantages pour les adhérents ?

Les adhérents Bienvenue à la ferme bénéficient de tarifs préférentiels

- 40% de remise sur les frais de gestion, soit un coût total de 45€ HT pour 3 ans
- 50 % de remise sur les frais de médiation, soit 70€ HT par médiation, après l'accord du professionnel pour engager la médiation.

Comment bénéficier de ce partenariat ?

POUR LES ADHERENTS



La désignation du médiateur de la consommation nécessite la mise en place d'une convention de désignation que les adhérents Bienvenue à la ferme peuvent solliciter facilement sur un **page dédiée** mise en place par MEDIAVET: <https://mediavet.net/bienvenuealaferme/>

Les adhérents Bienvenue à la ferme peuvent se connecter en utilisant le code d'accès qui leur est réservé: BALF



Fabricant et distributeur de casiers de distribution automatique.

Quels avantages pour les adhérents ?

4% de remise sur l'intégralité de la gamme

À l'exception des pièces détachées.



Qui contacter sur le dossier ?

Filbing Distribution

<https://www.filbing-distribution.com/contact/>

Accueil commercial

+33 (0)3 88 09 77 05

info@filbing-distribution.com

Location de véhicules, containers et meubles frigorifiques.

Quels avantages pour les adhérents ?

Tarifs remisés

Pour la location de véhicules, containers et meubles frigorifiques en location courte et moyenne durée.

- **Location courte durée** : Remise de 10% pour les nouveaux clients, et 15% de remise pour les adhérents Bienvenue à la ferme ayant déjà un contrat de longue durée
- **Location de longue durée** : du fait de leur nature, traitées au cas par cas en fonction des besoins (adhérents). Le montant inclut une remise accordée dans le cadre du partenariat.

Ces conditions sont en cours d'actualisation, pour vous proposer des avantages plus intéressants à partir de 2023 .



Comment bénéficier de ce partenariat ?

➔ POUR LES ADHERENTS

Faire une demande de devis sur le site Petit Forestier en fonction du besoin (meubles froids, véhicules réfrigérés) et de la durée de location (long, moyen, court terme). Indiquer que vous souhaitez bénéficier de la grille tarifaire dans le cadre du partenariat Bienvenue à la ferme.

➔ POUR LES CONSEILLERS

Nos interlocuteurs Petit Forestier sont intéressés à intervenir dans les assemblées générales ou journées d'adhérents. Ces rencontres peuvent être un moyen intéressant pour faire connaître ce partenariat auprès des adhérents et de répondre directement à leurs questions. Pour organiser de telles rencontres ne pas hésiter à contacter Yann Monboeuf (ymonboeuf@petitforestier.fr – **contact réservé aux conseillers BAF**)



Qui contacter sur le dossier ?

Petit Forestier

<https://www.petitforestier.com/fr-fr/professional/contact>

Une adresse mail de contact dédiée à Bienvenue à la ferme sera mise en place début 2023.

Transport express (livraison en moins de 24 heures) de colis sur l'ensemble du territoire métropolitain en assurant la bonne température pour la conservation du produit dans les conditions idéales (sec, frais, froid négatif). L'offre comprend l'envoi de colis jusqu'à un poids de 30 kilos. Le suivi de la température du colis est assuré pour garantir le respect de la chaîne du froid. Le partenariat ne couvre pas les huîtres, la viande hachée, le poisson frais, les produits surgelés, l'envoi international.

Quels avantages pour les adhérents ?

- 1. 40% de remise sur le tarif de base (variable)**
- 2. Pas de frais de gestion de compte**

Comment bénéficier de ce partenariat ?

POUR LES ADHERENTS

Faire une demande de contact commercial sur le site Chronofresh:
<https://www.chronofresh.fr/fr/formulaire-de-contact-commercial>

À l'ouverture d'un compte, préciser que vous souhaitez bénéficier de l'offre « APCA Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture ».



Qui contacter sur le dossier ?

Chronopost Food
Nadège Gallard
nadega.gallard@chronopostfood.fr

CDA France
Anne Pyt
01 53 57 11 35
anne.pyt@apca.chambagri.fr



SIGNALÉTIQUE & PERSONNALISATION



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Société spécialisée dans la signalétique et le mobilier de loisirs en bois.

Quels avantages pour les adhérents ?

1. Personnalisation en ligne de modèles d'enseignes et de fléchages chartés Bienvenue à la ferme
2. 10% de remise sur l'ensemble du catalogue
3. Livraison gratuite à partir de 75 € HT de marchandise

Enseignes et pré-enseignes



Panneaux de signalisation



Comment bénéficier de ce partenariat ?

➔ POUR LES ADHERENTS

Se connecter sur www.1signe.com en utilisant son identifiant (adresse mail renseignée sur la fiche ferme du site www.bienvenue-a-la-ferme.com) et mot de passe (identique à celui de l'extranet : « A » + nom de la ferme), choisir son modèle, le personnaliser, puis passer commande.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement de cet outil en ligne, accédez à la rubrique « comment ça marche ? ».



Qui contacter sur le dossier ?

1 Sign – Pic Bois
Laurence Traventhal
04 79 87 76 90
communication@pic-bois.com

APCA – Bienvenue à la ferme
Lucie Faguais
01 53 57 11 52
lucie.faguais@apca.chambagri.fr



AGRITOURISME



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

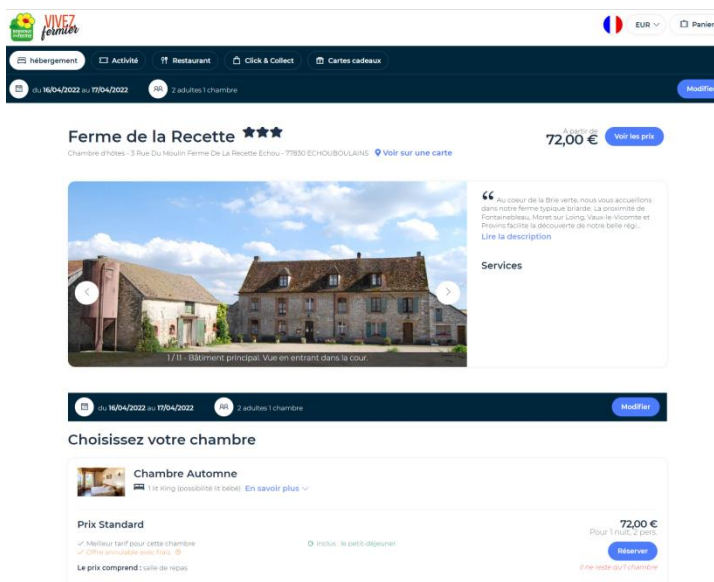
Société française basée à Perpignan qui a développé et commercialise un outil de réservation en ligne pour les professionnels du tourisme.

Quels avantages pour les adhérents Vivez fermier ?

- 1. Disposer d'un outil de réservation en ligne inclus dans la cotisation nationale Bienvenue à la ferme :** gestion des plannings (disponibilités, réservations, tarifs, etc.), commercialisation des offres en ligne grâce à différents modules (bouton « Réserver », moteur de recherche, calendrier de disponibilité), possibilité de payer ou non en ligne, création manuelle de réservation pour le compte de client.
- 2. Bénéficiaire d'un tarif préférentiel sur l'abonnement « synchronisation » d'Eloha :**
 - 38 € TTC / mois
 - ou 384 € TTC / an (gain de 72 € / an)

L'outil Eloha est compatible avec les principales plateformes de réservation en ligne du marché : Airbnb, Expedia, Booking, ITEA de Gîtes de France, etc.
- 3. Bénéficiaire d'un tarif préférentiel sur l'abonnement « Magic » d'Eloha qui comprend la création d'un site web :**
 - 47 € TTC / mois
 - ou 468 € TTC / an (gain de 96 € / an)

Ci-contre la page de réservation d'une adhérente qui a mis le bouton « Réserver » sur sa fiche ferme :



The screenshot shows a reservation interface on the 'Vivez fermier' website. At the top, there's a navigation bar with 'Néologismes', 'Activité', 'Restaurant', 'Click & Collect', and 'Cartes cadeaux'. Below this, a search bar shows dates from 16/04/2022 to 19/04/2022 for 2 adults and 1 child. The main content area features a listing for 'Ferme de la Recette' with a 3-star rating and a price of 72,00 €. A large photo of the farm is displayed, along with a quote from a guest and a 'Services' section. At the bottom, there's a 'Choisissez votre chambre' section showing a 'Chambre Automne' for 72,00 €.

Comment bénéficier de ce partenariat ?

POUR LES ADHERENTS

Se rendre sur la plateforme Elloha dédiée à Bienvenue à la ferme :

<https://bienvenue-a-la-ferme.elloha.com>

Le compte Elloha est à créer à partir de cette plateforme pour que l'adhérent puisse bénéficier des tarifs préférentiels du réseau.

Une fois le compte créé, l'adhérent reçoit un email de bienvenue qui l'invite à prendre **rendez-vous avec un conseiller Elloha**, afin de l'aider à paramétrer son compte.

L'équipe support d'Elloha reste ensuite disponible par tchat ou par mail depuis le compte Elloha de l'adhérent.



Qui contacter sur le dossier ?

Pour les conseillers Bienvenue à la ferme : Tyfenn Kerrain de l'APCA
01 81 69 46 81
tyfenn.kerrain@apca.chambagri.fr

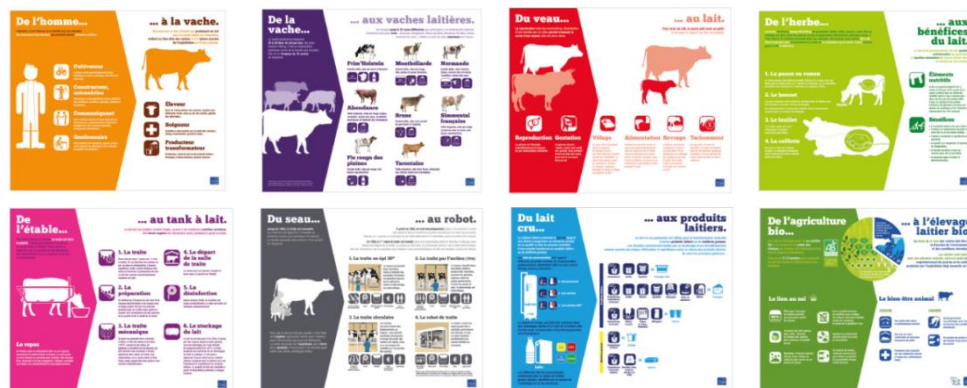
Interprofession laitière proposant tout un panel d'outils pédagogiques pour les fermes accueillant des classes.

Quels avantages pour les adhérents ?

Supports pédagogiques offerts par le CNIEL pour les fermes pédagogiques laitières accueillant des scolaires.

Vous pouvez consulter l'ensemble des outils pédagogiques en [accédant à l'espace pédagogique](#).

Des supports de visite et guides pratiques pour les exploitants



8 panneaux supports de visite pour l'exploitant



1 poster de visite pour l'accueil des maternelles



1 poster de visite pour l'accueil des maternelles

Des supports pédagogiques pour les élèves



2 cahiers
pour l'élève en fonction
de son niveau scolaire



Des livres à lire en
classe

Des guides et un support pour les enseignants de la maternelle à la 6^{ème}



4 guides pour les enseignants en fonction du niveau scolaire



4 panneaux pour préparer la visite pour les enseignants en maternelle

Comment bénéficier de ce partenariat ?

➔ POUR LES ADHERENTS

Visiter l'espace pédagogique et contacter la.le conseiller.e Bienvenue à la ferme

Conditions à respecter :

- Accueillir un minimum de 10 visites par année scolaire ;
- S'engager dans une démarche pédagogique en signant la charte CNIEL « Découverte à la Ferme » (critères correspondants à ceux du cahier des charges Vivez fermier Bienvenue à la ferme.)

➔ POUR LES CONSEILLERS BIENVENUE A LA FERME

Identifier les fermes pédagogiques de votre département qui seraient intéressées pour utiliser ces outils et contacter Alexandra Lecerf.



Qui contacter sur le dossier ?

CNIEL

Alexandra Lecerf
01 49 70 71 28
alecerf@cniel.com



DIVERS

Société spécialisée dans l'achat, le transport, le stockage et la distribution de Pétrole Liquéfié (propane et butane).

Ancré dans les territoires et ayant l'expérience du travail avec le monde agricole, Vitogaz est partenaire de Bienvenue à la ferme de longue date et assure le suivi et la communication auprès des adhérents sur les évolutions du prix du gaz, tout en essayant de proposer des tarifs intéressants.

La plus value de ce partenariat porte à la fois sur les tarifs préférentiels, mais aussi sur l'expertise et le suivi professionnel de Vitogaz, permettant d'adapter au mieux le service et d'accompagner les adhérents dans la durée.

Quels avantages pour les adhérents ?

Dans le cadre du partenariat entre Bienvenue à la ferme et Vitogaz, chaque adhérent Bienvenue à la ferme bénéficie de conditions préférentielles sur le gaz propane, permettant de réduire sa facture.

- Une **prime de bienvenue de 180€** sous forme d'un avoir sur le premier remplissage de cuve
- Des **remises sur le tarif du gaz propane** (pour des raisons d'évolution des tarifs et de concurrence entre fournisseurs de gaz, l'information des tarifs exacte est communiquée aux adhérents par les chargés d'affaires Vitogaz)

Comment bénéficier de ce partenariat ?

➔ POUR LES ADHERENTS

Prendre contact avec le référent commercial Vitogaz qui vous accompagne dans les démarches et vous propose l'offre correspondante. Un formulaire de contact dédié aux adhérents Bienvenue à la ferme est en cours de mise en œuvre.

➔ POUR LES CONSEILLERS BIENVENUE A LA FERME

Prendre contact avec les chargés d'affaires Vitogaz pour organiser des rencontres et communiquer sur le partenariat. Les conseillers BAF peuvent bénéficier d'un retour direct dans le cadre du programme de recrutement de Vitogaz. Pour plus d'infos contacter également les chargés d'affaires Vitogaz.



Qui contacter sur le dossier ?

Site internet : www.vitogaz.com

Départements	Prénom Nom	Téléphone	Mail
27, 76, 78, 92, 95	Nadir BENYAHIA	06 08 94 77 79	n.benyahia@vitogaz.com
03, 05, 07, 26, 42, 43, 63	Christian CORTIAL	06 85 03 53 06	c.cortial@vitogaz.com
21, 25, 39, 71	Serge FERRARO	06 08 94 77 78	s.ferraro@vitogaz.com
02, 08, 59	Xavier FRANCOIS	06 08 94 77 62	x.francois@vitogaz.com
18, 45, 58, 89	Bruno GAGNE	06 08 94 77 80	b.gagne@vitogaz.com
22, 35, 41, 53, 72	Jean-Baptiste GUILLIN	06 89 88 64 60	jb.guillin@vitogaz.com
16, 17, 79, 85, 86	Vincent GUYOT	06 08 94 77 63	v.guyot@vitogaz.com
19, 23, 24, 33, 47, 87	Patrice HASSELMANN	06 07 85 57 18	p.hasselmann@vitogaz.com
12, 15, 32, 46, 82	José HERNANDEZ	06 08 94 77 88	j.hernandez@vitogaz.com
29, 36, 37, 44, 49, 56	Nelly LEFEBVRE	06 71 60 93 97	n.lefebvre@vitogaz.com
67, 68, 70, 88, 90	Thierry LENDRIN	06 08 94 77 83	t.lendrin@vitogaz.com
04, 06, 13, 30, 34, 48, 83, 84	Alain MENTION	06 08 94 77 86	a.mention@vitogaz.com
40, 64, 65	Thierry MONBORNE	06 08 94 77 61	t.monborne@vitogaz.com
09, 11, 31, 66, 81	Philippe NESPOUX	06 80 45 66 04	p.nespoux@vitogaz.com
10, 51, 75, 77, 91, 93, 94	Hicham OUAHBI	06 70 65 79 83	h.ouahbi@vitogaz.com
52, 54, 55, 57	Franck PICARD	06 08 94 77 69	f.picard@vitogaz.com
60, 62, 80	Dominique THUIN	06 08 94 77 82	d.thuin@vitogaz.com
14, 28, 50, 61	André-Nicolas TORRENT	06 08 75 47 51	a.torrent@vitogaz.com
01, 38, 69, 73, 74	David VENDEIRINHO	06 08 30 13 54	d.vendeirinho@vitogaz.com